



©3F/Nunc Architectes

Publié le 05/03/2021

3F expérimente l'instruction de permis de construire en BIM à Villepinte (93)

Maître d'ouvrage engagé pour le développement du BIM depuis 2014, 3F expérimente l'instruction de permis de construire sur la base de la maquette virtuelle, et pour cela, assure une formation du service de l'urbanisme de la mairie de Villepinte.

Immobilière 3F, l'agence [Nunc Architectes](#) et son BIM Manager [BIM BAM BOOM](#) ont assuré la première séance de formation la semaine dernière.

Une opération de construction projetée par Immobilière 3F au sein de la [ZAC de la Pépinière](#) - 53 logements locatifs sociaux, comportant un espace d'accueil et 300 m² de locaux d'activité - a en effet été retenue par le plan BIM 2022 pour cette expérimentation.

Le [plan BIM 2022](#) a été lancé par les pouvoirs publics à la fin 2018 pour généraliser la pratique du BIM et favoriser son appropriation par tous les intervenants du secteur de bâtiment d'ici la fin 2022.

Pour soutenir le développement de la maquette numérique, levier d'efficacité, de qualité et source de gains de productivité, l'État a engagé un budget de 10 millions d'euros sur la période 2019-2021, en misant sur la montée en compétences des entreprises.